



Les Archers de Saint Georges Brunstatt

TARIFS D'ADHESION - SAISON 2021/2022

	LICENCE FEDERALE	ASSURANCE FACULTATIVE	COTISATION CLUB	MONTANT ADHESION	COEFFICIENT FAMILLE	MONTANT A PAYER PAR PERSONNE
	A	B	C	Avec assur. et sans coef.	D	
ADULTE PRATIQUE COMPETITION	72,75 €	0,25 €	95,00 €	168,00 €	2 personnes = 0,9 3 personnes = 0,8 4 personnes = 0,7	1 personne avec assurance = A + B + C
ADULTE PRATIQUE LIBRE	61,75 €		85,00 €	147,00 €		
ADULTE SANS PRATIQUE	50,75 €		25,00 €	76,00 €		1 personne sans assurance = A + C
JEUNE (né(e) entre le 01/01/2002 et 31/12/2011)	45,75 €		85,00 €	131,00 €		
POUSSIN (né(e) après le 01/01/2012)	36,75 €		85,00 €	122,00 €		2 pers. ou plus avec assurance = A + B + (Cx D)
FFSA / FFSU / UNSS	19,75 €		85,00 €	105,00 €		
HANDISPORT FFH	19,75 €		85,00 €	105,00 €		2 pers. ou plus sans assurance = A + (Cx D)
DÉCOUVERTE (à partir du 1er mars)	21,75 €		Proratisée sur les mois restants	-		

Le coefficient famille s'applique uniquement sur la cotisation club et dans le cas de l'inscription sur la même saison de 2 membres ou plus d'une même famille (1er degré).
Les montants de la licence et de l'assurance étant intégralement reversés à la fédération, ils ne peuvent être remisés.

MODALITES DE PAIEMENT - SAISON 2021/2022

Moyens de paiement acceptés : **espèces, chèque** (à l'ordre des Archers de Saint Georges), **virement bancaire** (RIB à demander au trésorier), **chèques vacances ou coupons sport ANCV**

Facilités de paiement : **montant total de l'inscription payable en 1, 2 ou 3 fois** (encaissement sur plusieurs mois successifs)